RESTAURANT BISTRONOMIQUE

Olivier FOUCRET & Michel GILLET

Fleur de Sel

Tél. **02 38 75 41 11**

68, RN 20 - 45520 CERCOTTES

www.fleurdeselorleans.fr

La Bouqueterie

283 bis, rue du Bourg
45770 SARAN
02 38 43 59 72
labouqueterie@outlook.fr

CB à distance

INTER LOCATION

MATERIEL BATIMENT TP & INDUSTRIE

*Vente • Location*

TOUT pour les professionnels et les particuliers

CERCOTTES - RN 20 - **02 38 80 22 22**
**www.interlocation-materiels.com**
*6 agences en Eure et loir • 40 ans d'expérience*

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

# CERCOTTES 2019

édition 2019 | n°36

# SOMMAIRE


Editorial 03
Infos pratiques 05
Calendrier des manifestations 07
Compte administratif 2017 08
Etat civil 10
Recensement - RAM 10
Concertation projet VINCI A10 11
Infos - Office National des fôrets 12
Adasi 45 12
Nouvelles entreprises 13
Vie scolaire 15
Centre de loisirs 18
Cercottes en 2019 19
Ça c'est passé à Cercottes 21
Vie associative 22
Les Sapeurs-pompiers 28
Prévention : les dangers du web 30
Santé : la maladie de Lyme 33
Réglementation : l'apiculture 34

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

CERCOTTES 2019

**Publication**
Ville de CERCOTTES

**Rédaction**
Martial SAVOURE-LEJEUNE
Marie-France BLIN
Princesse MOURA
Aurélie VAILLANT
Céline TOUCHARD

**Régie Publicitaire**
sas JADRIS
6 Rue d'Artenay
45410 SOUGY
02 38 62 00 05
jadris.contact@gmail.com
siteweb : www.jadris.com

**Dépôt légal**
2019




# EDITORIAL le mot du Maire

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, j'apprends que le Chef de l'Etat sollicite les maires ruraux pour être des relais dans le cadre de la crise des gilets jaunes. Il est bon de rappeler la présence des Maires et leur disponibilité sur l'ensemble du territoire. Ce sont les élus les plus proches des préoccupations de la population. On se demande pourquoi nous avons été ignorés pendant 18 mois. Je précise que j'ai tenu avec mes conseillers municipaux le bureau de doléances deux samedis de suite.

Ceci étant, j'ai continué, avec mon équipe, à œuvrer pour le bien-être des habitants. Voici quelques points :

- Aménagement bitume et mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des 2 chemins piétonniers, l'un menant au centre bourg et l'autre derrière la Gibelotterie.

- Internet : nous avons organisé avec le Conseil Départemental et les élus une réunion où il a été décidé l'implantation de 2 répartiteurs sur la commune, dans un délai d'un an, permettant ainsi d'obtenir le même débit que dans les zones urbaines. Le montant de cette réalisation est financé à 100% par le Conseil Départemental. C'est une urgence tant Internet est devenu incontournable pour la vie de tous les jours, (ex. rendez-vous médecin, payer ses impôts, place de cinéma.....)

- Ecole : à la demande des enseignantes, nous avons investi dans l'achat de 3 tablettes pour l'école maternelle. Nous allons aussi profiter d'une subvention accordée aux écoles rurales pour équiper les classes de 3 nouveaux VPI (vidéo projecteur interactif). Ces derniers permettront à nos enfants de ne pas être défavorisés dans la maîtrise des nouvelles technologies.
Je voudrais féliciter Madame RAIMBAULT d'avoir avec beaucoup de gentillesse et de disponibilité remplacer Mme FOURCHER lors de son arrêt de travail.
Je voudrais remercier l'équipe enseignante pour ses bonnes relations avec l'ensemble de la municipalité et de m'avoir aidé à mobiliser nos enfants pour la cérémonie du 11 novembre. En effet, les élèves ont déposé une fleur pour chacun des 23 cercottois morts pour la France. Pour finir, j'ai reçu le gendarme KERGROAS avec des élus pour nous aider à mettre l'école aux normes anti-terroriste.

- Space train : début avril, j'ai d'abord cru à un poisson tellement ce projet me paraissait inconcevable vu l'état de la structure et de l'urbanisation autour. J'ai d'abord organisé une réunion publique durant laquelle chacun a pu s'exprimer et donner son point de vue, les promoteurs du projet s'étant désistés au dernier moment. Le conseil municipal a ensuite pris une délibération à l'unanimité pour dire que nous n'étions pas opposés à la modernité mais qu'il serait beaucoup plus prudent et judicieux de faire les essais (vitesse, freinage,....) en dehors du village dans les parcelles agricoles entre Chevilly et Artenay d'autant plus que le maire de Chevilly n'a pas d'avis sur la question et le maire d'Artenay est favorable au projet. Il faut savoir que le rail est propriété de l'Etat et que c'est la préfecture avec qui je suis en relation régulière qui donnera les autorisations. Je précise qu'après avoir rencontré les promoteurs du projet, il est hors de question de faire une ligne Orléans-Paris; en effet, VINCI ne donnera jamais l'autorisation de survoler son ouvrage. Sachez que je reste très vigilant sur la suite de ce dossier.

- Retrève : dans le cadre de la loi GEMAPI, la gestion de la Retrève va être transférée à l'intercommunalité. Nous allons restructurer le syndicat en faisant rentrer les communes de Bricy, Boulay et Coinces. Il est à déplorer que 2 ans après les inondations, aucune réunion n'ait été organisée à ce jour et l'étude commandée par l'Etat n'a toujours pas abouti.

- PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) : comme vous le savez, le POS étant devenu caduque, nous avons été contraints d'élaborer un PLUI. De nombreuses réunions publiques ont été organisées par le bureau d'étude pour que le document soit en corrélation avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale). La tendance qui se dégage est la suivante : nous devrons partager un quota d'hectares (entre 40 et 60) sur l'ensemble de l'intercommunalité sur une durée de 10 ans dans le cadre de la protection des terrains agricoles. Pour Cercottes, très peu de possibilités de développement seraient permises et la densité imposée des lotissements serait de l'ordre de 13 logements à l'hectare. De plus, il semblerait que l'on impose une ceinture verte entre nous et la métropole.

Intercommunalité : la compétence assainissement a été transférée de façon obligatoire. Je fais remarquer que nous avons transféré une station d'épuration récente, en excellent état sans aucune dette. Un point de divergence important est apparu au moment du transfert du fonds de roulement. J'ai considéré que l'argent sur le compte assainissement était celui des Cercottois mais après bien des péripéties et des négociations, nous avons décidé de « couper la poire en deux » dans un souci d'apaisement. Il est vrai que le conseil municipal n'a pas apprécié la reprise de dettes de certaines communes voisines, la solidarité ayant ses limites. A noter également, qu'à la demande du Conseil Départemental, la contribution aux pompiers a été uniformisée, coût supplémentaire de 10 000 € pour la commune.

- L'autoroute : comme vous avez pu le constater, les travaux d'élargissement ont commencé. Vinci en a profité pour acquérir des terres agricoles et faire une plateforme de réserve d'eau avant le passage sous l'autoroute, ceci permettra d'anticiper d'éventuelles nouvelles crues. Vous trouverez à l'intérieur du bulletin les détails du nouveau péage de Gidy pour désengorger la zone de Saran.

Je tiens à féliciter l'adjudant-chef Thierry MATHIEU qui a été décoré de la médaille de la sécurité intérieure à la préfecture par le préfet du Loiret, région Centre Val de Loire, Jean-Marc FALCONE ainsi que son équipe pour leur dynamisme.

Je voudrais remercier M. CATEL, maire honoraire, pour avoir permis, via le Lions Club d'installer une boîte à livres devant les commerces. Merci également à Nadine DAUDIN pour son travail au sein de la mairie depuis plus de 4 ans et à qui nous souhaitons une très bonne retraite.

Je remercie chaleureusement tout le personnel de la commune, les enseignantes, les associations, les commerces ainsi que les entrepreneurs, les pompiers, les élus qui font le dynamisme et la prospérité de notre commune.

Je vous adresse à toutes et à tous le meilleur pour l'année 2019 et vous assure de mon dévouement.

Le Maire, Martial SAVOURE-LEJEUNE

WWW.TENDRON.COM

6 métiers, 6 expertises

- Distribution du Grand Paris — Du petit colis au camion complet sur la Région Parisienne, le Loiret et la Picardie
- Location — Mise à disposition de véhicules industriels + conducteurs
- Tendron Pharma — Distribution de vos colis à destination des professionnels de santé
- Logistique — 25 000 m² de sur-mesure et d'expertise logistique
- Réseau Palettes — Vos envois en réseau de 1 à 5 pal en France et en Europe
- Frêt Services & Solutions — Pour vos lots et vos transports spéciaux

Pour mieux vous servir, les implantations TENDRON

- Siège social — 37 rue Saint Gabriel 45200 Amilly
- Agence de Paris — Av du Coudray 93000 Aulnay-Sous-Bois
- Agence d'Orléans — 1 RN 20 45520 Cercottes
- Agence Creil — 2 route de Laigneville 60290 Cauffry
- Agence Pharma — Segro Logistics Park 93150 Le Blanc Mesnil
- Agence de Montargis — 1 095 rue du Maréchal Juin 45200 Amilly

Pour toutes information, un seul numéro : +33 (0)2 38 95 24 84

MARGUERITAT
106, Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
Tél. 02 38 73 87 70
Fax 02 38 73 23 62
marguerital@margueritat.fr
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - POSE DE RÉSEAUX
GÉNIE CIVIL - TRAVAUX SUR VOIES FERRÉES

FLEURY BEAUCE SARL
Parcs & jardins
ENTRETIEN • CREATION • CLOTURE
SOINS DES ARBRES • CONTRAT D'ENTRETIEN
Taille • Tonte • Engazonnement • Elagage
Débroussaillage • Plantation • Arrosage automatique
Maçonnerie paysagère • Pose de clôture
Conseils
Déduction d'impôt 50%
Mobile : 06 78 94 21 17 • Tél. / Fax : 02 38 75 80 27
222 Beaugency Le Cuit - 45190 SOUGY - E-mail : philippe.fleury@wanadoo.fr

INCA
Maîtrise d'œuvre
Voirie
Assainissement
Lotissement
Ingénierie
Aménagement
Tél. 02 38 88 37 10 - Fax 02 38 43 65 89
9, Clos des Venelles - 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE
secretariat@inca-ing.fr www.inca-ecs.fr

ORTHOPEDIE • MATERIEL MEDICAL
PHARMACIE DE CHEVILLY
M. d'ESTEVE DE PRADEL
Diplômé d'Orthopédie / Agréé pour les véhicules pour handicapés
Manchon, ceinture, Bas de contention...
Orthèse thermoformée.
Location/vente fauteuils roulants...
Maintien à domicile, Oxygénothérapie.
tél. 02 38 80 10 26
14 bis rue de Paris
45520 CHEVILLY
du Lundi au Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 20h00
le Samedi de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 19h00

Proprietes-privees.com
www.proprietes-privees.com
Sylvie TESSON 07 85 51 35 66
Axel VILLOINGT TESSON 06 26 42 59 97

AVR
ACHAT VENTE REPRISE
AUTO 45
M. Leduc
02 38 62 16 20
06 82 15 29 56
avrauto45@yahoo.fr
109 route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES





## 2019 > MODIFICATIONS DES HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

### Horaires de la Mairie

Lundi, mardi, Mercredi, vendredi : 09h00-11h45 / 14h15-17h30
Jeudi : 14h15-17h30
Samedi : 09h00-12h00

Pour tout renseignement : 02 38 75 41 06
e-mail : .....mairiecercottes45@orange.fr
site web : .....www.ville-cercottes.fr
Commune de Cercottes

### Horaires de l'agence Postale Communale

Lundi : 14h30-17h00
Mardi : 09h30-12h00
Mercredi : 09h30-12h00 / 15h00-17h00
Vendredi : 14h30-17h00
Samedi : 09h00-11h30

Contact e-mail : apcercottes@laposte.fr

### Horaires des végétaux

Lundi : 09h00-19h00
Vendredi : 12h00-19h00
Samedi : 09h00-19h00
Dimanche : 10h00-13h00

SITE SOUS VIDEO-SURVEILLANCE :
Réservé uniquement aux résidents de la commune et est interdit aux professionnels sous peine de poursuite.

*Le lieux de stockage « des végétaux » est ouvert le premier week-end du mois d'avril jusqu'au premier week-end du mois de décembre.*

### Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable

SYNDICAT DES EAUX GIDY - CERCOTTES - HUÊTRE
105 Route Nationale 20
Bât. 11A - 45520 CERCOTTES
tél : 02 38 71 29 62 - e-mail : siap.gch45@orange.fr

***Pour toute demande de raccordement « réseau d'eau » ou résiliation de contrat ainsi que toute autre information (analyse d'eau, tarification, etc),***
*vous pouvez consulter le site :*
**http://siaep-gh.e-monsite.com**

### Demande de Carte Nationale d'Identité

Pour toute demande de carte d'identité, vous devez d'abord enregistrer votre demande sur : service-public.fr avant de vous rendre à la mairie d'Artenay qui est équipée d'un appareil capable de scanner, numériser et enregistrer les empreintes du demandeur.

*L'intéressé(e) doit être présent(e) pour signature et prise d'empreintes.*
*Prendre obligatoirement rendez-vous au 02.38.80.40.17*

### TNT

Le 29 janvier 2019, les fréquences de la TNT changent ! Si vous recevez la télé par antenne râteau, vous risquez de perdre certaines chaînes ! Pour les retrouver : c'est simple ! Le 29 janvier faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

+ d'infos sur :
ASSISTANCE.RECEVOIRLATNT.FR ou 0970 818 818
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H (APPEL NON SURTAXÉ)

### Balayage des rues pour 2019

**lundi 4 février | lundi 27 mai | lundi 23 septembre | lundi 16 décembre**

***Afin d'optimiser le nettoyage des rues, les riverains sont invités à faciliter le passage de la balayeuse en évitant le stationnement de leurs véhicules contre les trottoirs.***

*L'hiver, avec la neige et le verglas, votre trottoir devient une zone dangereuse dont vous êtes responsable. Sachez que vous devez nettoyer la partie de trottoir située devant votre domicile.*
*Si quelqu'un tombe sur votre trottoir glissant, c'est votre assurance qui devra intervenir.*

la république du centre
***Pour toute manisfestation sur la commune, vous pouvez contacter :***
***Virginie HAUTEVILLE, consultante pour la République du Centre.*** virginie.larep@gmail.com

Alarme Automatismes Centre
132, rue de Paris
45520 CHEVILLY
tél. 09 62 07 70 87
Fax 02 38 80 93 45
email : alarmeac@orange.fr
Alarmes
Anti intrusion
Incendie
Télésurveillances
Vidéosurveillances
Automatismes
Portails
Portes de garage
Clôtures
volets roulants
Interphonies
Centre
Contrôle d'accès
Contrats d'entretiens
INDUSTRIELS - COLLECTIF - PARTICULIERS

RM'ELEC
Electricité générale
rm.elec@outlook.fr
Romaric Morise
838 954 683 RCS ORLEANS
1, rue des biches
45520 CERCOTTES
06 43 49 09 92

De Mèche Avec Vous
Horaires d'ouverture
Mardi : 9h00/12h00
14h00/18h30
Mercredi et Jeudi : 9h00/18h30
Vendredi : 9h00/19h00
Samedi : 8h30/16h00
02 38 81 01 92
Rue Louise Dubel
45520 CERCOTTES

Eveil des Sens
Institut de beauté
Epilation, Soin visage et corps, Onglerie, Maquillage, UV
5, rue Louise Dubel - Résidence coeur de ville
45520 Cercottes
Tél. : 02 38 62 35 90
Fermé le lundi

JOHN DEERE
Ets JEAN CHESNEAU
4RN 157, Perreuse
45130 EPIEDS EN BEAUCE
Concessionaire John Deere depuis 1960
Tél. 02 38 74 28 38

ADA TP
ADA GO
Travaux Publics & Gros Œuvre
sa-adatp@orange.fr
www.ada-travaux-publics.fr
Voiries, Terrassements, Assainissements, Démolitions, Enrobés, Maçonneries, Fosses septiques, Radio repérage canalisation
Eau potable, Vidéo canalisation, Bassin de rétention
3, Route Nationale 20 - 45520 Cercottes
Tél. 02 38 75 36 84 - Fax. 02 38 75 46 29

# CALENDRIER
## DES MANIFESTATIONS

| | DATES | ORGANISATEUR | Salle Polyvalente Rue Louise Dubel | Salle des Associations | Salle Polyvalente l'Orée des Marronniers |
|---|---|---|---|---|---|
| JANVIER | Jeudi 10 | Municipalité | | | Voeux du Maire |
| | Dimanche 13 | Municipalité | | | Galette des Rois des + de 60ans |
| FEVRIER | Jeudi 07 | Comité des fêtes | Assemblée générale | | |
| | Vendredi 15 | Comité des fêtes | | | Loto |
| | Samedi 23 | Les p'tits Cercottois | Carnaval | | |
| MARS | Samedi 09 | Radioweb Passion | | | Soirée dansante |
| | Mercredi 13 | Comité des fêtes | | | Concours de belote |
| | Mercredi 27 | Carte et dés | | | Concours |
| AVRIL | Dimanche 28 | Comité des fêtes | Vide greniers - fête des fleurs | | |
| MAI | Dimanche 05 | Comité des fêtes | Marche du muguet | | |
| | Mercredi 08 | Municipalité | | Célébration l'Armistice 1945 | |
| | Dimanche 12 | ALC | | | Trail |
| | Vendredi 17 | Les Fanfarons | | | Représentation |
| | Samedi 18 | Les Fanfarons | | | Représentation |
| | Dimanche 19 | Les Fanfarons | | | Représentation |
| JUIN | Samedi 22 | Comité des fêtes | | Feu de la Saint-Jean | |
| | Samedi 22 ou 29 | Les p'tits Cercottois & école | | Fêtes des écoles | |
| JUILLET | Samedi 13 | Municipalité | Retraite aux flambeaux et feu d'artifice | | |
| SEPTEMBRE | Dimanche 15 | Comité des fêtes | Marche | | |
| OCTOBRE | Mercredi 09 | Comité des fêtes | | | Concours de belote |
| NOVEMBRE | Samedi 09 | Radioweb Passion | | | Soirée dansante |
| | Lundi 11 | Municipalité | Célébration de l'Armistice 1918 | | |
| | Date à définir | Municipalité | | | Repas des anciens |
| DECEMBRE | Date à définir | Amicale des pompiers | | | Sainte Barbe |

## Recettes d'investissement

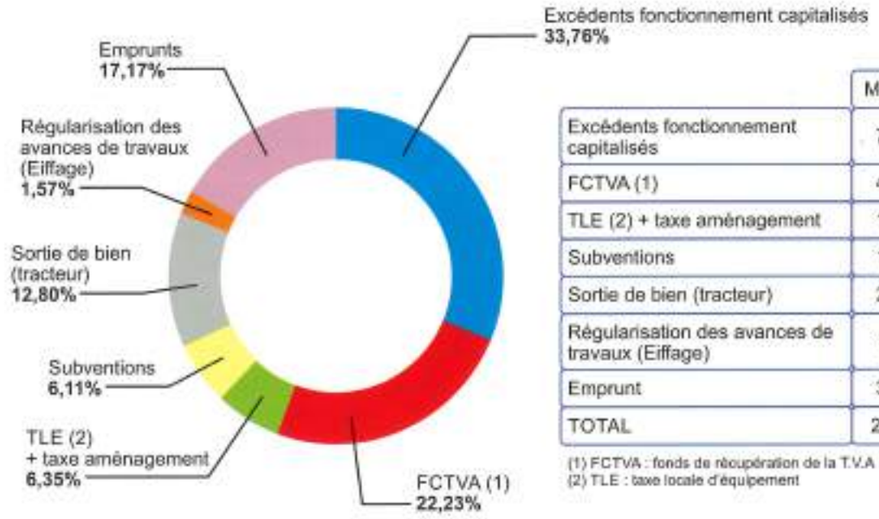


| | MONTANT | % |
|---|---|---|
| Excédents fonctionnement capitalisés | 72 254 € | 33,76 % |
| FCTVA (1) | 47 583 € | 22,23 % |
| TLE (2) + taxe aménagement | 13 592 € | 6,35 % |
| Subventions | 13 087 € | 6,11 % |
| Sortie de bien (tracteur) | 27 400 € | 12,80 % |
| Régularisation des avances de travaux (Eiffage) | 3 365 € | 1,57 % |
| Emprunt | 36 760 € | 17,17 % |
| TOTAL | 214 041 € | 100 % |

(1) FCTVA : fonds de récupération de la T.V.A
(2) TLE : taxe locale d'équipement

## Dépenses d'investissement

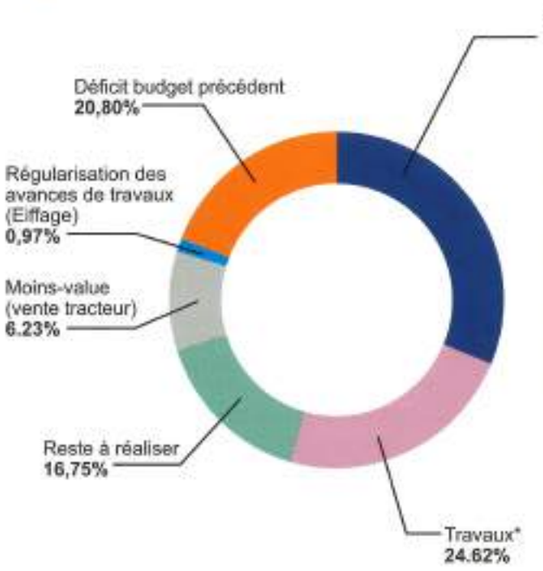


| | MONTANT | % |
|---|---|---|
| Capital des emprunts | 106 422 € | 30,64 % |
| Travaux * | 85 508 € | 24,62 % |
| Reste à réaliser (1) | 58 184 € | 16,75 % |
| Moins-value (vente tracteur) | 21 640 € | 6,23 % |
| Régularisation des avances de travaux (Eiffage) | 3 365 € | 0,97 % |
| Déficit budget précédent | 72 254 € | 20,80 % |
| TOTAL | 347 373 € | 100 % |

| | |
|---|---|
| *Aménagement parcours de santé et VTT | 26 999 € |
| *Honoraires maîtrise d'oeuvre *(travaux réparation salle polyvalente, l'Orée des Marronniers)* | 8400 € |
| *Honoraires maîtrise d'oeuvre *(chemin piétonnier à la Gibelotterie)* | 774 € |
| *Acquisition tracteur tondeuse | 36 760 € |
| *Achat ordinateur secrétariat | 1 442 € |
| *Acquisition serveur informatique mairie | 7 320 € |
| *Achat et installation tableau numérique école | 3 813 € |
| **TOTAL : 85 508 €** | |

(1) Travaux budgétés fin 2016 début 2017

**Les résultats du compte administratif 2017 font ressortir :**
En section de fonctionnement un excédent de 356 609 €
et en section d'investissement un déficit de 133 331 €, soit un excédent global de 223 278 €.





## Recettes de fonctionnement

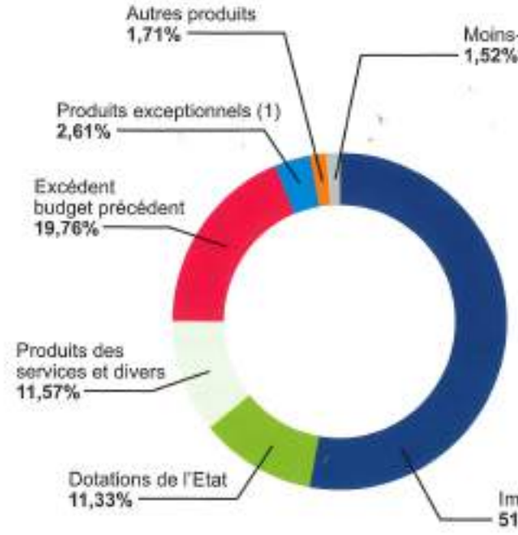


| | MONTANT | % |
|---|---|---|
| Impôts et taxes | 734 661 € | 51,49 % |
| Dotations de l'Etat | 161 668 € | 11,33% |
| Produit des services et divers | 165 151 € | 11,57 % |
| Excédent budget précédent | 282 009 € | 19,76 % |
| Produits exceptionnels (1) | 37 253 € | 2,61 % |
| Autres produits | 24 460 € | 1,71 % |
| Moins-value (vente tracteur) | 21 640 € | 1,52 % |
| TOTAL | 1 426 842 € | 100 % |

(1) Remboursement partiel de la réparation de la salle polyvalente l'Orée des Marronniers.

## Dépenses de fonctionnement

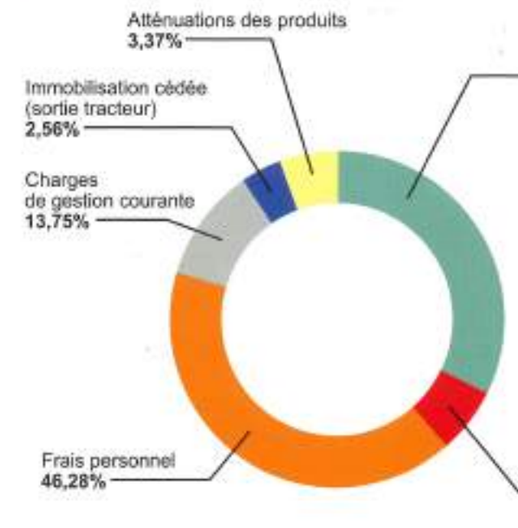


| | MONTANT | % |
|---|---|---|
| Charges à caractère général | 324 220 € | 30,29 % |
| Intérêts des emprunts | 40 119 € | 3,75 % |
| Frais personnel | 495 256 € | 46,28 % |
| Charges de gestion courante | 147 158 € | 13,75 % |
| Immobilisation cédée (sortie tracteur) | 27 400 € | 2,56 % |
| Atténuations des produits | 36 080 € | 3,37 % |
| TOTAL | 1 070 233 € | 100 % |

**Service assainissement - budget primitif 2018**
Suite au transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine au 1er janvier 2018, le budget communal assainissement à été dissout.
La taxe de raccordement à légout est de 2 286,74€ (délibération du 5 mars 2001).
La taxe d'épuration à été fixée à 1,32€/m³ (délibération du 25 mars 2003)

## Décès

| | |
|---|---|
| Ginette MATRAS épouse LEVEAU | 26 janvier |
| Marie-Claude VIGOUREUX épouse WOISARD | 10 juin |
| Raoul ARCHENAULT | 19 juillet |
| Angela GONÇALVES épouse RODRIGUES | 14 octobre |
| Bruno SEIGNEURET | 30 novembre |
| Guy RIVIERRE | 04 décembre |
| Jacky PREVOT | 15 décembre |

## Naissances

| | |
|---|---|
| Alban SOIROT | 22 mars |
| Simon LARUE | 23 avril |
| Amel IDRISSI | 25 mai |
| Enora TOUPIN | 20 juin |
| Raphäel DESCAUSES | 23 août |
| Mya BARBERON | 14 octobre |

## Mariages

| | |
|---|---|
| Cédric SAUDEMONT et Lydie CHAUVEAU | 09 juin |
| Denis QUETARD et Brigitte THEURIER | 16 juin |
| Vincent BRUNEAU et Claire BARON | 28 juillet |
| Alexandre BUDON et Pascale MICHELET | 08 septembre |
| Alban TOUCHARD et Yohann BEAUVOIS | 29 septembre |
| Mahjoub ABDELGHANI et Chaima BOUZIDI | 24 novembre |

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) effectué auparavant au greffe du tribunal, se fait en mairie devant un officier de l'état civil.

# RECENSEMENT 2018

RECENSEMENT de la population 2018

Suite au recensement, la population de cercottes est de : CERCOTTES 1479 HABITANTS

# RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Communauté de Communes Beauce Loirétaine

Apprendre à jouer ensemble : c'est un premier pas vers l'école. Marionnettes, puzzles, jeux éducatifs, sur le tapis, les assistantes maternelles et les enfants sont rassemblés pour une heure et demie d'activité commune à raison d'une journée tous les 15 jours.

Mais le relais assistantes maternelles de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, c'est tout d'abord, un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges autour de situations qui peuvent poser question à l'assistante maternelle mais également aux parents employeurs, aux futurs parents.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

Relais Assistantes Maternelles de la Beauce Loirétaine
290 Grande Rue - 45410 Sougy
Tél. : 02.34.32.86.58 - 06.21.16.24.57
Mail : ram.papillons@cc-beauceloiretaine.fr





# PARTICIPEZ À LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE DIFFUSEUR DE SARAN-GIDY !

Du mardi 15 janvier au vendredi 15 février 2019, le projet de création du diffuseur de Saran-Gidy, sur l'autoroute A10, au niveau des communes de Saran, Gidy et Cercottes fait l'objet d'une concertation publique.

Toutes les personnes intéressées par le projet, c'est-à-dire les riverains, les élus, les usagers de l'autoroute, les acteurs économiques et associatifs... sont invitées à s'informer et à donner leur avis sur le projet soumis à la concertation.

## > LE PROJET DE DIFFUSEUR DE SARAN-GIDY

Situé sur l'autoroute A10, entre l'échangeur d'Orléans-nord et les aires de services d'Orléans-Saran et d'Orléans-Gidy, le diffuseur de Saran-Gidy permettra de :

- **faciliter la desserte des zones d'activités au nord d'Orléans ;**
- **accompagner le développement local ;**
- **améliorer les conditions de circulation dans le nord-ouest de la métropole.**

**PROJET FINANCÉ PAR :**
OrléansMétropole
Conseil Départemental du Loiret
Vinci Autoroutes

**COÛT TOTAL DE L'AMÉNAGEMENT :**
35 M. €

## > LA CONCERTATION PUBLIQUE

La concertation sur le diffuseur de Saran-Gidy est organisée par VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), sous l'égide du Préfet du Loiret, au regard de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme.

ELLE A POUR OBJECTIFS DE :

- **présenter au public le projet de diffuseur, son insertion dans le territoire ainsi que les bénéfices attendus pour la métropole orléanaise,**
- **recueillir les avis, observations et suggestions, mais aussi répondre aux questions sur le projet d'aménagement.**

## > ET APRÈS LA CONCERTATION ?

Les questions et contributions formulées dans le cadre de la concertation, ainsi que les réponses apportées par VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), seront présentées de manière synthétique dans le bilan de la concertation rendu public au printemps 2019.

Ces avis permettront à VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute) de compléter sa réflexion pour la phase d'études détaillées qui interviendra à l'issue de la concertation.

**A partir du 15 janvier2019,**
**retrouvez toutes les informations sur le projet sur le site :**
**a10-diffuseur-sarangidy.fr**

Office National des Forêts

# FÔRET D'ORLÉANS
## LES DOUGLAS DU CHÊNE BRULÉ DEVENUS DANGEREUX

Au carrefour du chêne brulé, en forêt domaniale d'Orléans, une ancienne plantation de douglas dépérit.
Cette crise sanitaire a été provoquée par un enchainement d'évènements météorologiques extrêmes : inondations de 2016, puis sécheresses successives en 2017 et 2018. L'ONF, après l'avis du département santé des forêts du ministère de l'agriculture et de la forêt, a décidé de procéder à l'exploitation de la totalité des douglas soit 8 ha de forêt.

### > GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PROMENEURS

**En effet, la proximité d'un lotissement plaide pour ne prendre aucun risque pour la sécurité des habitants. L'exploitation est réalisée avec un combiné d'abatage mécanique permettant aux opérateurs de travailler dans de meilleures conditions de sécurité que lors d'un abattage manuel. Pendant les travaux d'exploitation, le chantier est interdit au public. Un projet de reboisement est à l'étude afin de reconstituer la forêt dans les prochaines années avec des essences mieux adaptées aux évolutions climatiques.**
**Les douglas ainsi coupés pourront tout de même être valorisés par la filière bois locale avec la création de panneaux contre-plaqués par exemple. Purgés des parties les plus atteintes, les billons les plus sains pourront même servir à la construction de charpente ou de maison en ossature bois.**

**LE SAVIEZ-VOUS ?** *Ici, il y a déjà 40 ans, les forestiers avaient décidé d'une plantation de douglas car le terrain pauvre n'offrait déjà pas de bonnes conditions de croissance aux arbres en place. L'histoire se répète aujourd'hui. C'est grâce à ces expériences et à l'observation des comportements des arbres suivant les caractéristiques du sol et du climat que le forestier peut affiner ses choix.*

ADASI45
Association d'Assistance aux Sinistrés du Loiret

**CONTACT : M. THIBAUDEAU Alexandre**
**Tél. : 06 63 62 16 12 - Email : adsiloiret@gmail.com**
**ADASI45**

**OÙ EN EST-ON PRESQUE 3 ANS APRÈS LES INONDATIONS ?**

« ADASI 45 » plus connue sous le nom d'Association d'Assistance aux Sinistrés du Loiret qui a vu le jour le 3 juin 2016 à Cercottes, compte maintenant plus de 450 adhérents sur toute la région et s'est associée avec plusieurs autres associations de sinistrés comme par exemple les sinistrés de Paris Sud ou encore les sinistrés du Sud Est pour peser devant les pouvoirs publics.

La manœuvre a marché puisqu'en juin de cette année, le Procureur de la République d'Orléans a décidé d'ouvrir une enquête pour mise en danger de la vie d'autrui et confié l'enquête à une autre juridiction pour éviter toute pression locale. Cette enquête concerne surtout la gestion du Canal d'Orléans.

De plus, le vendredi 12 octobre 2018, le collectif de Gidy a tenu sa première réunion à la salle des Associations à Cercottes sous les conseils d'ADASI 45 pour pouvoir à son tour déposer une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui concernant la gestion de la Retrêve et les infrastructures avoisinantes telle que la Station d'épuration de Gidy. ADASI 45 espère qu'un collectif similaire voit le jour sur Cercottes pour apporter le soutien nécessaire.

En outre, ADASI 45 se bat sur plusieurs communes dont Cercottes pour obtenir un arrêté de catastrophe naturelle sécheresse car de nombreux riverains constatent l'apparition de fissures symptomatiques sur leur domicile. Cela n'est pas chose facile car les procédures sont longues, les administrés doivent se présenter en Mairie.

Pour finir, nous constatons qu'une association de sinistrés comme celle-ci est souvent synonyme d'éphémère mais cette fois-ci ce n'est pas le cas ! ADASI 45 a décidé que les adhérent(e)s déjà enregistrés ne payeraient plus de cotisations car l'association est autonome financièrement, seule une cotisation de 20€ est demandée aux nouveaux adhérent(e)s pour les frais de fonctionnement.

ADASI 45 a tenu sa 3ème assemblée générale le 7 décembre 2018 à Cercottes. Lors de cette assemblée, le bureau a annoncé sa participation à l'aménagement et la gestion de la Vallée de la Retrêve ainsi qu'aux réunions publiques de Vinci Autoroute afin de pouvoir donner des retours sur l'élargissement de l'A10.

Bien évidemment, l'association accompagne toujours les sinistrés n'ayant pas clôturé leurs dossiers inondations mais aussi ceux qui ont un problème avec la sécheresse. D'ailleurs, il est important pour ceux qui constatent des fissures de se déclarer en Mairie.

**La cotisation est toujours fixée à 20 € pour les nouveaux adhérents.**





Mathieu CHARBONNIER a créé son entreprise en 2011 dans la ferme de ses parents à Gidy.
Devant une augmentation constante du volume de production, il a déménagé au 98 RN20 à Cercottes dans un bâtiment de 1400 m2.

Fabrication 100% locale de la conception à la fabrication en passant par l'assemblage pour clients professionnels ou particuliers avec 2000 produits référencés.

SUR MESURE
concepteur de tapis d'entrée

**CONTACT :**
**S.A.S SUR MESURE**
**98 RN 20 - 45520 Cercottes**
**Tél. : 02.38.74.04.41 - Fax : 09.70.62.84.08**
**Siteweb : www.surmesure.fr**

## DÉBARRAS PRO SERVICES

Débarras de maison & usine
Curage de bâtiment • Négoce de stock

*Le professionnel du service adapté*

MAISONS
APPARTEMENT
CAVES
GRENIER
GARAGE
DÉPENDANCE
FERME

Manque de temps ou autres indisponibilités Débarras Pro Services vous accompagne pour accélérer vos priorités en débarras, déblaiement et nettoyage de vos locaux.

**Déménagement ou travaux, nous débarrassons tout !**
vaisselles, meubles, livres, vêtements, machines ...

**DÉBARRAS PRO SERVICES ACCOMPAGNE AUSSI LES PROFESSIONNELS**

- AGENCES IMMOBILIÈRES
- COMMERCES
- COMMISSAIRES PRISEURS
- DÉMANTÈLEMENT CHAÎNES DE PRODUCTION
- DÉSTOCKAGE
- ENTREPÔTS / LOCAUX
- MANDATAIRES
- NOTAIRES
- TUTELLES
- CURATELLES
- USINES

Nouvelle entreprise installée fin d'année 2018.
Horaires d'ouvertures au public sera sujet à modification sur 2019 (vendredi & samedi de 9h à 17h).

CONTACT :
DEBARRAS PRO SERVICES
Nicolas BENARD

102 Rn20 - 45520 Cercottes
Tél. : 02.38.88.81.79 - Mobile : 06.79.65.51.74
Siteweb : www.debarras-pro-services.fr

## CULTURE DU SOUVENIR

www.culturedusouvenir.fr

Rédactionnel officiel Culture du Souvenir
**SON MÉTIER : Entretenir et fleurir les sépultures**

**Cette année, Alexandre THIBAUDEAU décide de lancer une gamme de nouveaux services tels que :**

- La gravure
- La dorure
- La réfection en couleur (en partenariat avec Rebacca TUDELA)
- Les contrats obsèques (Capital ou directives anticipées)
- La vente et la livraison de plantes ou composition florale directement dans les cimetières.
- Le transport de personne dans les cimetières du Loiret

Mais aussi une nouvelle offre plus adaptée au grand public car il propose désormais l'abonnement au mois !
25€ pour 4 passages dans l'année comprenant 4 entretiens et 4 fleurissements aux dates souhaitées.

*« C'est un créneau nouveau et en plein développement »*, assure Alexandre qui, pour l'instant, se fournit en plantes et fleurs chez des artisans locaux mais entend, à terme, mettre ses connaissances horticoles au service de son activité en créant lui-même ses compositions florales.

*« Mon activité précédente m'a beaucoup apporté pour comprendre au mieux les attentes des clients et y répondre »*, conclut-il.

CONTACT :
Alexandre THIBAUDEAU
Mobile : 06.63.62.16.12
Siteweb : www.culturedusouvenir.fr
Facebook et Twitter : CULTURE DU SOUVENIR





# Voyage à la neige

> Du 09 au 16 février à Sollière en Savoie

Depuis maintenant 18 ans, la mairie propose aux élèves cercottois de la classe de CM2, un séjour à la neige avec les œuvres universitaires du Loiret. Ce séjour est financé à hauteur de 45% par la mairie.
Cette année les enfants sont partis du 24 février au 3 mars, à Méaudre (Isère). Ils ont pleinement profité du domaine skiable.

# Chorale de fin d'année

> 21 et 29 juin

La chorale de l'école maternelle, PS et MS, a eu lieu le 21 juin à la salle Louise Dubel et celle de l'école élémentaire, GS/CP, CE1/CE2, CM1/CM2, le 29 juin à la salle l'Orée des Marronniers.

Les parents ont pu écouter avec plaisir chanter leurs enfants.

# Fête de l'école

> 30 juin

La fête de l'école a eu lieu le samedi 30 juin, elle a été organisée conjointement par l'école et l'association des parents d'élèves « les p'tits cercottois ».
Les nombreux stands de jeux et les structures gonflables ont fait la joie de nombreux enfants présents à cette fête.

# Sorties de fin d'année scolaire

**PETITE et MOYENNE SECTION :** ferme pédagogique de Tigy
**GRANDE SECTION et CP :** Musée des beaux-Arts d'Orléans (thème de l'eau) et source de la Pie.
**CE2 et CM1 :** Parc floral de la Source

# Remise des dictionnaires

## > 03 juillet

Cette année, la dernière journée banalisée se trouvant le même jour que le voyage des anciens, la remise des dictionnaires a eu lieu sur une date différente.

M. le Maire a remis aux élèves de CM2 le traditionnel dictionnaire. Il en a profité pour partager un moment convivial avec les enfants et leur souhaiter un bon parcours pour le collège.

# Rentrée 2018>19 EFFECTIF DES CLASSES

# Classe découverte

## > Du 08 au 12 octobre

**Les élèves de 3 classes (GS, CP/CE1 et CE1) sont partis en classe de découverte à la Bourboule.**

Au programme : balades et découverte de la montagne, avec la chaîne des volcans d'Auvergne, découverte de la production de Saint Nectaire.

# Spectacle de noël

## > 11 décembre

Le mardi 11 décembre la municipalité offrait aux enfants de l'école le spectacle de noël. Tous les enfants ont été réunis à l'Orée des Marronniers afin d'assister à une représentation de l'association Didascalies et Chabada, « La boîte à murmure ».

Autour d'une mise en scène dynamique et interactive, les deux comédiens/musiciens les ont conduit dans un univers magique ponctué de chansons et de musiques.

# Visite du père Noël

## > 21 décembre

S'autorisant une petite pause dans sa préparation du grand jour, le Père Noel a fait une halte à l'école de Cercottes pour rencontrer les enfants.

Après avoir pris le temps de discuter avec petits et grands, il leur a offert un sachet de friandises.

# CENTRE DE LOISIRS
## Août 2018

*Géré par l'association "Cigales et grillons" sous la direction d'Adeline.*

*Accueil des enfants de Cercottes & Gidy de 3 ans scolarisés à 12 ans.*

*Horaires du centre : 9h à 17h (péricentre à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir).*

| PERIODES | ENFANTS DE CERCOTTES | ENFANTS DE GIDY | TOTAL |
|---|---|---|---|
| 06 au 10/08 | 15 | 9 | 24 |
| 13 au 17/08 | 14 | 15 | 29 |
| 20 au 24/08 | 19 | 19 | 38 |
| 27 au 31/08 | 23 | 30 | 53 |

*Ateliers et jeux divers répartis en deux groupes selon l'âge des enfants. Une sortie hebdomadaire était prévue (piscine, accro-branche, bowling, rigolou).*

*Une réunion d'information a lieu en juin et le planning du Centre est visible sur le site de Cigales et Grillons.*

## Vœux du Maire
### >11 janvier

Vœux du Maire en présence M. Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, Mme Caroline Janvier, députée de la 2ème circonscription, M. Pascal Gudin, Maire d'Artenay et Conseiller Départemental et M. Thierry Bracquemond, Président de l'intercommunalité Beauce Loirétaine.

## Galette des Rois
### >14 janvier

Conviées par la municipalité,
90 personnes ont partagé la galette dans un moment de convivialité.

## Inauguration boîte à livres
### >05 mai

Inauguration en présence de Monsieur CATEL, secrétaire (à l'initiative de cette opération), Chantal PLOTTU, présidente et Patrick LEVENT, vice-président du Lions Orléans Sologne.
Cette boîte permet d'offrir une 2ème vie à des livres grâce à un système d'échange et un moyen de partager ses lectures .

## Armistice
### >08 mai

Célébration de l'armistice du 8 mai 1945 accompagnée par la musique de Gidy et lecture de Sarah et Maëlys.

## Fête des mères
### >27 mai

La municipalité fête les mamans de 2017, une occasion pour ces jeunes mamans de se rencontrer.
Chacune a reçu un bouquet de fleurs offert par la municipalité, un sac à dos remis par la Société Générale, une carte cadeau par la coiffeuse « De mèche avec vous » et une carte de soins par l'esthéticienne, salon « l'éveil des sens ».

# Journée CCAS
## >28 juin

Sortie organisée par le CCAS, pour les personnes de 65 ans et plus : visite guidée du Mans « la vieille ville » et ses 24 heures circuit et musée.

# Fête nationale
## >13 juillet

Retraite aux flambeaux animée par Radio Web Passion suivi d'un magnifique feu d'artifice.

# Commémoration
## >11 novembre

Accompagnés par la musique de Gidy, les enfants de l'école se sont joints aux élus pour célébrer le centenaire de l'armistice.
23 enfants ont porté une fleur aux monuments aux morts en hommage aux 23 cercottois «tombés » durant cette « grande guerre ».

# Repas des aînés
## >25 novembre

La municipalité et le CCAS ont réuni 81 personnes pour le traditionnel repas offert aux personnes de + 65 ans. Repas préparé par Amandine traiteur et l'animation assurée par Radio Web Passion (danse et karaoké).

# Colis de noël
## >22 décembre

Distribution à partir du 22 décembre des colis de fin d'année par les élus et membres du CCAS aux personnes de plus de 75 ans.





# Fête des voisins...
## >25 mai

# ...Halloween

*N'hésitez pas à nous transmettre vos photos pour les fêtes de quartiers...*

Carton plein pour le loto, au mois de février : plus de 200 joueurs sont venus s'affronter pendant 4 heures dans le même but «remporter un lot ».

Les concours de belote de mars et octobre connaissent un beau succès.
Dans une bonne ambiance, les joueurs se retrouvent pour l'après midi, chacun repart avec un lot.

**VIDE GRENIER - FETE DES FLEURS**
Pour cette 17ème édition, les vendeurs et les acheteurs se sont retrouvés dès l'aube sur le terrain des sports, à nouveau, la pluie est venue perturber la journée.
Les vendeurs avaient prévu, tenue chaude, bâches plastiques pour protéger les stands et la vente des fleurs et plants pour le printemps a connu un vif succès.
Les organisateurs ne désespèrent pas, rendez vous à tous le 28 avril 2019 et avec le soleil.

***Le COMITE a remis 2 chèques, un pour le CCAS de la commune et un pour aider une personne qui a perdu sa maison dans un incendie.***

Comité des FETES

## Les Membres du bureau

**PRESIDENT**
Bernard MATHIEU
02 38 75 59 30 / 06 84 25 74 73

**VICE-PRESIDENT**
Michel THENAULT

**TRESORIER**
Charles DECOURTYE
02 38 75 41 20 / 06 88 97 25 90

**TRESORIERE ADJOINT**
Nicole FREMICOURT

**SECRETAIRE**
Mireille COME

**SECRETAIRE ADJOINTE**
Jacqueline MATHIEU

**Email :**
cfcercottes.45@gmail.com

**MARCHES EN FORET**, en MAI, plus de 200 marcheurs sur les parcours de 8 et 16 kms, certains ont cueilli du muguet, d'autres ont eu la chance de croiser des biches. En SEPTEMBRE c'est une forêt aux couleurs d'automne que les randonneurs découvrent dans les chemins de sous-bois.

**FEU DE LA SAINT-JEAN**
**FETE DE LA MUSIQUE**
Cette année, le COMITE s'est associé avec RADIO WEBPASSION pour l'animation musicale de la soirée. En première partie, la chanteuse YAVANNA. DOUC, auteur - compositeur avec guitare, harmonica et le chanteur MARC ADIER ont assuré la partie musicale. Les membres du comité ont servi les plateaux repas, sandwichs, frites et buvette avant la mise en route du bûcher de ST JEAN. Pour clôturer la soirée, les animateurs de la radio ont fait danser le public sur des musiques des années 80.

Nous sommes 2 clubs de tennis qui travaillons ensemble depuis plus de 3 ans, Chevilly et Cercottes, et avons mutualisé les enseignants et les équipements ce qui permet plus de possibilités : un gymnase et 2 terrains extérieurs à Chevilly; 2 terrains extérieurs à Cercottes.

Les cours sont dispensés par 2 enseignants diplômés : Fily SIDIBE diplômé d'Etat et Virginie DURANTE, assistante moniteur de tennis.

Les cours à Cercottes sont de septembre à octobre et d'avril à juin sauf quand il pleut et les cours à Chevilly sont de novembre à mars. Il est proposé du tennis loisir et de la compétition jeunes, dames et messieurs, championnats d'équipes, individuels et tournois ...

Sont proposés à la demande : des initiations, des découvertes, des remises en forme et des thématiques «Tennis sport santé bien-être »; « Tennis Handisport » ; « Paratennis ».

Les cours ont lieux le mercredi après-midi, le jeudi après les cours scolaires et le samedi toute la journée... ou à la demande (cours collectifs ou individuels)...

***Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à vous informer aux coordonnées ci-dessous.***
***A cet effet, le Club de Tennis de Cercottes remercie Monsieur Le Maire, ses adjoints, son Conseil Municipal et ses salariés administratifs et techniques pour leur soutien au bon fonctionnement de l'activité.***
Contact : **06 89 93 37 32** Email : **tennisclubcercottes@live.fr**

# Les Fanfarons Cercottois

**La troupe des fanfarons Cercottois compte 14 membres :**
**7 jeunes, 4 ados et 6 adultes**

*Ils se sont produits les 9, 10 et 11 juin à Cercottes.*

**Les Membres du Bureau**
Présidente :
Françoise THOUVENIN
06.79.72.03.62
Secrétaire :
Chantal CAMY
Trésorière :
Manon LE SOLLIEC
Trésorier adjoint :
Claude THOUVENIN

# Les P'tits Cercottois

Cette année encore, l'association les petits Cercottois a mené différentes manifestations afin de récolter des fonds bénéficiant aux enfants et aidant les projets proposés par l'équipe enseignante.
L'association rappelle que des réunions sont organisées tout au long de l'année dans le but de préparer chaque animation et qu'elles sont, bien entendu, ouvertes à ceux qui souhaitent s'investir davantage.
L'association souhaite que la participation continue pour faire en sorte que quelques parents ne s'investissent pas seuls au profits de tous…

*Membres du bureau :*
Sandra PETIT (présidente),
Julie LECOIN (vice-présidente),
Audrey BESNARD (secrétaire).

***Pour tout renseignement, contacter :***
lesptitscercottois@gmail.com

## ... Fête de l'école

# Cartes et Dés Cercottois

L'association vous propose, chaque jeudi dès 14h00, à la salle des associations diverses activités :
***"belote, tarot, scrabble,manille, dés..."***
*Un goûter est offert par le club pour les participants.*

***Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :***
**M. GORAU 02 38 75 41 17 - jean.paul.gorau@orange.fr**

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

**Le 28 novembre, l'association « cartes et dés » organisait son concours de belote au profit du Téléthon.**
Un très beau succès puisque 128 amateurs de cartes ont répondu présent pour la bonne cause. Un concours en individuel, sans perdant, car l'association avait prévu un lot pour chaque participant.
***Un bénéfice de 530 € va être reversé à l'AFM***

# ASSOCIATION RADIO WEBPASSION

L'association Radio webpassion est comme son nom l'indique, une web radio qui peut être écoutée tous les jours depuis n'importe quel ordinateur relié à Internet via le site web www.radio-webpassion.com ou par les différentes applications smartphone (Android ou IPhone).

## les objectifs :

Radio webpassion continue avant tout de développer une web radio locale et faire participer les différentes associations de la commune, la municipalité, les écoles etc…Cette radio est aussi la vôtre, faites-nous découvrir vos talents et vos goûts musicaux ou venez présenter une passion, un métier.

Devenir animateur, c'est possible au sein d'une web radio locale d'expression généraliste. Vous participerez à la conception et à l'animation d'émissions radiophoniques, à des reportages et interviews, et cela en totale autonomie. Une formation vous sera donnée afin de découvrir le fonctionnement de Radio webpassion, rôle qui requiert des capacités relationnelles et une bonne culture musicale …Vous pouvez simplement devenir membre en payant une cotisation.

## le bureau actuel est composé de :

Président : M. Laboucarie Arnaud
Vice-président : M. Hauteville Jean Noël
Trésorière : Mme Aucher Tiffany
Responsable technique : M. Lecolloec Alain
Secrétaire : Mme Joseph Maryléne

**RADIO WEBPASSION** c'est près de 30 manifestations par an dans des univers différents. C'est aussi une dizaine d'animateurs radiophoniques bénévoles qui se relayent, avec des émissions comme : Au Cœur de Johnny, Tech Attitude, L'art Scène, Actu Web Passion, Ciné Passion, Only rock, Passion 80, émission avec l'association Arts pour tous des Cents Arpents et bien d'autres qui rejoindront les studios d'ici peu.... C'est aussi des lives, comme Le grand Unisson ou le Festival de Cannes, la journée portes ouvertes, fête de la musique en partenariat avec le comité des fêtes, soirées avec nos partenaires et nos indémodables soirées dansantes qui rencontrent toujours un vif succès.
Pour tous renseignements de nos manifestations, n'hésitez pas à vous référez aux informations ci-jointes.

## le portrait :

*Il y a 5 ans, Jean un fan de Johnny Hallyday s'associait à Arnaud pour fonder Radio webpassion, aujourd'hui il anime avec toujours autant d'enthousiasme malgré le décés de son idole son émission au cœur de Johnny un jeudi sur deux de 21 à 23h.*

**Situation géographique**
**40 route Nationale 20**
**45520 Cercottes**

**Pour toutes informations :**
Site : **www.radio-webpassion.com**
Mail : **contact@radio-webpassion.com**
Contact : **02 36 17 01 02 - 06 50 84 02 15**
Facebook **#radiowebpassion**

# ALC Cercottes

Activités Loisirs de Cercottes

http://www.alc-cercottes.fr/

***L'ALC «Activités Loisirs de Cercottes » a réuni sur la saison 2017/2018 134 adhérents (85 adultes et 49 enfants) pour les différentes activités, en voici une brève présentation :***

- Le groupe de Country a attiré 14 adultes et 2 enfants à nos 15 séances.
- Les activités enfants ont attiré 34 enfants inscrits à l'année à nos 13 activités proposées

ESC'APE > 18/11

CINEMA 16/12

CHAMEROLLE 14/04

CANOË 26/05

PAINT BALL & ACCROBRANCHE 07/07

- Le repas du monde du 24 mars a attiré 61 convives au repas sur le thème de l'Australie.

- Le trail « La Cercottoise » du 13 mai a réuni 223 coureurs et a permis de reverser 223 € de bénéfice à l'association : *« Le rire médecin ».*

## Art floral

N'hésitez pas à vous initier à l'art floral, venez rejoindre l'équipe pour composer de jolis bouquets avec l'aide d'une professeur qualifiée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
**Mme GAULLIER Dominique 02 38 75 40 38**





# l'Amicale des Loisirs Cercottois

Guylaine, Michelle et Nadine, les fondatrices du club de Gym Volontaire, passent le relais après 17 ans de bons et loyaux services.

La nouvelle équipe, Florence, Annie, Christelle, Delphine, les animatrices, tous les adhérents et adhérentes leur souhaitent plein de bonnes choses dans de nouvelles aventures.

**Les activités de l'AMICALE DES LOISIRS CERCOTTOIS pour la saison 2018/2019 sont au nombre de 4 par semaine; le cours « PILATES » qui a eu beaucoup de succès la saison dernière, a été reconduit.**

- **GYM TONIC** avec Gaby :
le Lundi de 19 h 00 à 20 h 00 à la salle des associations

·**COURS PILATES** avec Gwenaëlle :
Tous les mardis de 18 h 00 à 19 h 00 à la salle l'Orée des Marronniers

·**COURS DE FITNESS MIX** avec Gwenaëlle :
Tous les mardis de 19 h 00 à 20 h 00 à la salle l'Orée des Marronniers

·**COURS DE GYM DOUCE** comprenant Equilibre et Motricité avec Gaby :
Tous les vendredis de 11 h 00 à 12 h 00 à la Salle des Associations

**Composition du bureau :**

Florence LEBOUCHER, présidente
06.66.14.78.54

Annie NICOULAUD, secrétaire

Nadine BONAVENTURE, trésorière

Christelle MATHIEU, trésorière adjointe

***Pour tout renseignement :***
**a_loisircercottois@orange.fr**

***L'association compte 62 adhérent(e)s, plusieurs participent à 2 activités par semaine.***

Les inscriptions en cours d'année sont acceptées

Le montant de la cotisation annuelle comprend et varie selon l'adhésion et l'activité choisie :

*L'adhésion fixée à :
10€ pour les adhérent(e)s habitant la commune
15€ pour les adhérent(e)s hors commune.

*L'activité fixée à :
130€ pour l'activité PILATES
90€ pour toute activité autre que PILATES

Un tarif préférentiel est établi pour les adhérent(e)s ayant choisi 2 ou 3 activités.

***Rappel :***
***Les inscriptions aux cours de gym restent ouvertes tout au long de l'année, même pour les personnes hors commune.***

***Messieurs n'hésitez pas à venir nous rejoindre !***

Le 27 novembre, l'Amicale des Loisirs Cercottois a fait une animation gym de deux heures (Tabata,hiit, Zumba etc...), qui a accueilli 67 participants, dans une bonne ambiance et a été suivie d'un lunch offert par l'Association.

***Cette animation a recueilli 505 € qui seront intégralement reversés à l'AFM Téléthon.***

# INFO Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

En France, quelque 193.800 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.
***Les pompiers volontaires constituent 80 % des effectifs des pompiers en France***

De l'idée doucement caressée de monter un jour dans les camions rouges, au passage à l'acte en osant tout simplement pousser les portes d'un centre d'incendie et de secours pour poser des questions, il y n'a qu'un pas.

D'une personne à l'autre, la démarche est plus ou moins longue. Dans tous les cas, elle fait référence à des motivations diverses.

***L'envie de rendre service et le besoin de se sentir utile :***
un état d'esprit que l'on appelle altruisme et qui se traduit par une forme d'intelligence citoyenne.

***La possibilité de prendre des responsabilités et de développer des compétences aux horizons variés :***
la diversité des missions permet à chacun de découvrir des évolutions possibles pourtant insoupçonnées au départ. Il y a, pour chacun, matière à progresser, évoluer et prendre des responsabilités.

***Le maintien d'une condition physique et le plaisir du sport :***
outre les activités sportives indispensables au maintien de la condition physique requise pour remplir les missions opérationnelles, le sport pour le plaisir, pour la convivialité est une culture chez les sapeurs-pompiers.

***La convivialité, la rencontre des autres, les amitiés qui se tissent sont autant de leviers importants dans les centres d'incendie et de secours :***
des liens forts unissent les individualités et forment un ciment permettant aux sapeurs-pompiers de déclarer qu'ils font partie d'une « grande famille »

***Quand le danger vous guette,***
***Que la situation vous inquiète,***
***Des gens sont là pour vous aider,***
***Ces gens-là sont les pompiers***

***Leur devise : sauver ou périr,***
***Ils n'ont pas peur de mourir,***
***Leurs qualités : courage et dévouement,***
***Ils sont là pour vous à chaque instant.***

***Ils ne reculent devant aucune situation,***
***Pour eux, sauver c'est leur passion,***
***Jamais ils n'abandonnent,***
***Toujours ils se cramponnent.***

***Secours, sauvetages, incendies,***
***A chaque instant, ils risquent leur vie,***
***Ils pensent pourtant à secourir,***
***A éviter le pire.***

***Quand la sirène retentit,***
***En plein jour, en pleine nuit,***
***N'importe quand et n'importe où,***
***Les sapeurs-pompiers veillent sur vous.***

## LES SAPEURS-POMPIERS DE CERCOTTES

**Le Centre de Premières interventions de Cercottes réussit à maintenir son effectif** malgré le départ du sapeur Nicolas EZELINS et du sergent Didier BELEN.

L'arrivée du sapeur Thomas JUNCKER du Bas-Rhin et de Rémi JOTTREAU

Le 1er novembre 2018, le véhicule d'intervention polyvalent était remplacé par un Camion-Citerne Rural Léger (CCRL) 07 de marque IVECO.
Véritable camion incendie, il est doté d'une cabine 4 places, d'un mode de propulsion 4 roues motrices (tout-chemin), d'une pompe plus puissante que le VIP et de 4 fois plus d'eau avec mousse.

## L'opérationnel :

Pendant la période du 1er janvier au le 30 novembre 2018, 55 interventions ont été assurées dont 6 demandes de secours réalisées hors secteur.

*Visite et « petits exercices » pour les enfants de la crèche.*

## La formation :

En 2018, 47 jours de formation ont été suivis par l'ensemble des sapeurs-pompiers Cercottois.
- Les sapeurs Cheyenne BARBACHOU et Franck COURCELLES ont réussi le secours à personnes de niveau 2.
- Le sapeur 1ère classe Thomas JUNCKER a été reçu à la formation EAP1 (encadrant d'activité physique de niveau 1)
- Le sapeur 1ère classe Stéphane MICHOUX a suivi la formation de chef d'équipe (caporal).

## Le sport :

Le sport a encore été, cette année au cœur de la vie du centre.
Quentin BISSERIER termine à la 2 ème place départementale au lancer de poids catégorie seniors à 12 cm du 1er.
Thierry MATHIEU se qualifie pour la finale régionale de parcours sportif (PSSP) sapeurs-pompiers à Nemours (77) où l'équipe masculine toute catégorie finit 1ère régionale.
Une équipe de coureurs composée de Mélissa, Hugo, Thomas, Franck, Pascal, Thierry ont participé à la course relais de l'Union Départementale.
Seulement 2 CPI ont aligné des équipes complètes.
Le CPI de Cercottes se classe 2ème pour la saison sportive 2017-2018 en participation.
Lors du duathlon (cross-VTT-cross) à Ouzouer-sur-Trézée au mois d'octobre, l'équipe « vétérans » composée de Franck et Thierry prend la 1ère place par équipe.

## Promotions :

Les sapeurs Hugo MATHIEU et Franck COURCELLES sont nommés 1ère classe et le sergent Sébastien DOUSSET, sergent-chef, au 14 juillet.
Le sapeur 1ère classe Stéphane MICHOUX est promu caporal à la Sainte Barbe.
Le sergent-chef Sébastien DOUSSET a reçu la médaille d'argent du Ministère de l'Intérieur pour 20 ans de service.
L'adjudant-chef Thierry MATHIEU est décoré de la médaille de la sécurité intérieure à la préfecture par le préfet du Loiret, région Centre Val de Loire, Jean-Marc FALCONE.

FICHE RÉFLEXE 1

# L'HAMEÇONNAGE

L'hameçonnage (**phishing** en anglais) est une technique frauduleuse destinée à leurrer l'internaute pour l'inciter à communiquer des données personnelles (comptes d'accès, mots de passe...) et/ou bancaires en se faisant passer pour un tiers de confiance. Il peut s'agir d'un faux message, SMS ou appel téléphonique de banques, de réseaux sociaux, d'opérateurs de téléphonie, de fournisseurs d'énergie, de sites de commerce en ligne, d'administrations, etc.

BUT RECHERCHÉ

**VOLER DES INFORMATIONS PERSONNELLES OU PROFESSIONNELLES**
(comptes, mots de passe, données bancaires...) pour en faire un usage frauduleux

## SI VOUS ÊTES **VICTIME**

Si vous avez malencontreusement communiqué des éléments sur vos moyens de paiement ou si vous avez constaté des débits frauduleux sur votre compte, **FAITES OPPOSITION IMMÉDIATEMENT** auprès de votre organisme bancaire ou financier et déposez plainte au commissariat de police ou à la gendarmerie la plus proche.

Si vous avez constaté que des éléments personnels servent à usurper votre identité, **DÉPOSEZ PLAINTE** au commissariat de police ou à la gendarmerie la plus proche.

Si vous êtes victime d'une usurpation de votre adresse de messagerie ou de tout autre compte, **CHANGEZ IMMÉDIATEMENT VOS MOTS DE PASSE.**

Si vous avez reçu un message douteux sans y répondre, le **SIGNALER À SIGNAL SPAM** (Signal-spam.fr).

Vous pouvez **SIGNALER UNE ADRESSE DE SITE D'HAMEÇONNAGE À PHISHING INITIATIVE** (Phishing-initiative.fr) qui en fera fermer l'accès.

Pour être conseillé en cas d'hameçonnage : **INFO ESCROQUERIES 0 805 805 817** (numéro gratuit).

## MESURES **PRÉVENTIVES**

**Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou téléphone :** aucune administration ou société commerciale sérieuse ne vous demandera vos données bancaires ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone.

**Avant de cliquer sur un lien douteux, positionnez le curseur de votre souris sur ce lien** (sans cliquer) ce qui affichera alors l'adresse vers laquelle il pointe réellement afin d'en vérifier la vraisemblance, ou allez directement sur le site de l'organisme en question par un lien favori que vous aurez vous-même créé.

**Vérifiez l'adresse du site qui s'affiche dans votre navigateur** . Si cela ne correspond pas exactement au site concerné, c'est très certainement un site frauduleux. Parfois, un seul caractère peut changer dans l'adresse du site pour vous tromper. Au moindre doute, ne fournissez aucune information et fermez immédiatement la page correspondante.

**En cas de doute, contactez si possible directement l'organisme concerné** pour confirmer le message ou l'appel que vous avez reçu.

**Utilisez des mots de passes différents et complexes pour chaque site et application** que vous utilisez, afin d'éviter que le vol d'un de vos mots de passe ne compromette tous vos comptes personnels. Vous pouvez également utiliser des coffres forts numériques de type KeePass pour stocker de manière sécurisée vos différents mots de passe.

Si le site le permet, **vérifiez les date et heure de dernière connexion à votre compte** afin de repérer si des accès illégitimes ont été réalisés.

Si le site vous le permet, **activez la double authentification pour sécuriser vos accès.**





CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique

## INFRACTIONS

En fonction du cas d'espèce, les infractions suivantes peuvent être retenues

• **Escroquerie (article 313-1 du code pénal)** : l'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge. Délit passible d'une peine d'emprisonnement de cinq ans et de 375000 euros d'amende.

• **Collecte de données à caractère personnel par un moyen frauduleux, déloyal ou illicite (article 226-18 code pénal)** : une telle collecte constitue un délit passible d'une peine d'emprisonnement de cinq ans et de 300000 euros d'amende.

• **Accès frauduleux à un système de traitement automatisé de données (article 323-1 du code pénal)** : le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données est passible de deux ans d'emprisonnement et de 60000 euros d'amende. Lorsqu'il en est résulté soit la suppression ou la modification de données contenues dans le système, soit une altération du fonctionnement de ce système, la peine est de trois ans d'emprisonnement et de 100000 euros d'amende.

• **Contrefaçon et usage frauduleux de moyen de paiement (articles L163-3 et L163-4 du code monétaire et financier)** : délit passible d'une peine d'emprisonnement de sept ans et de 750000 euros d'amende.

• **Usurpation d'identité (article 226-4-1 du code pénal)** : le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant de l'identifier en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est passible d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende.

• **Contrefaçon des marques (logos, signes, emblèmes...) utilisées lors de l'hameçonnage, prévu par les articles L.713-2 et L.713-3 du Code de la propriété intellectuelle.** Délit passible d'une peine d'emprisonnement de trois ans et de 300000 euros d'amende.

**RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :**
www.cybermalveillance.gouv.fr

*Licence Ouverte v2.0 (ETALAB)*

# 10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le web

## 1 Réfléchis avant de publier !

Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions...

## 2 Respecte les autres !

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.

## 3 Ne dis pas tout !

Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...

## 4 Sécurise tes comptes !

Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.

## 5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail !

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux réseaux sociaux.

## 6 Attention aux photos et aux vidéos !

Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.

## 7 Utilise un pseudonyme !

Seuls tes amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.

## 8 Attention aux mots de passe !

Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date ni ton surnom !

## 9 Fais le ménage dans tes historiques !

Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.

## 10 Vérifie tes traces !

Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur internet.

CNIL

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur www.cnil.fr et sur www.educnum.fr ! #EducNum





# LA MALADIE DE LYME

**Saviez-vous que, plus on attend avant de se faire traiter pour la maladie de Lyme, plus on aura de la diffuculté à guérir.** Si on est atteint, il est primordial de prendre des antibiotiques. Il ne faut pas attendre puisque la maladie peut provoquer de graves problèmes neurologiques.

Avec le retour du printemps, il faut prendre les grands moyens pour prévenir la maladie de Lyme.

La maladie de Lyme est une infection transmise par des tiques porteuses d'une bactérie. Si les symptômes sont graves, la maladie peut toutefois être traitée.

Autant les humains que les animaux de compagnie peuvent être infectés par des tiques cachées dans les arbustes ou dans la pelouse.

La plupart des cas au pays surviennent à la fin du printemps et durant l'été.

## Le cycle de vie d'une tique

Les tiques sont de petites bestioles qui font partie de la même famille que les araignées et qui se nourrissent de sang. Les tiques habitent dans des endroits boisés et sont infectées de la maladie lorsqu'elles se nourrissent du sang d'une bête porteuse de la bactérie.

Les tiques adultes se nourrissent du sang du cerf et s'accouplent

Les tiques se nourrissent du sang des cerfs sans les infecter. Le nombre de tiques est directement relié à la présence de cerfs, qui leur servent de moyen de transport et de nourriture.

La nymphe devient une tique adulte

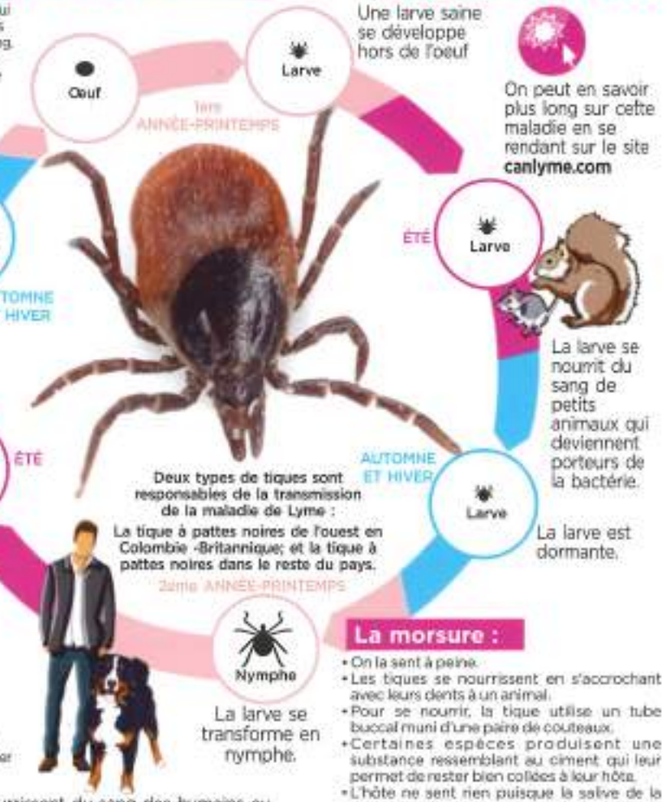


Deux types de tiques sont responsables de la transmission de la maladie de Lyme :

La tique à pattes noires de l'ouest en Colombie -Britannique; et la tique à pattes noires dans le reste du pays.

La larve se transforme en nymphe.

## Pour en savoir plus :

Une larve saine se développe hors de l'oeuf

On peut en savoir plus long sur cette maladie en se rendant sur le site **canlyme.com**

La larve se nourrit du sang de petits animaux qui deviennent porteurs de la bactérie.

La larve est dormante.

## Symptômes

**Stade 1 :**
Rougeurs de forme circulaire là ou la tique infectée a mordu
Fatigue, fièvre, frissons
Mal de tête
Douleur dans les articulations et dans les muscles
Ganglions enflés
**Stade 2 :**
(Peuvent durer plusieurs mois)
Désordre du système nerveux
Eruptions cutanées
Symptômes s'apparentant à l'arthrite
Palpitations cardiaques
Extrême faiblesse et extrême fatigue
**Stade 3 :**
(Peuvent durer des mois, voire des années)
Problèmes neurologiques et d'arthrite récurrents
Les décès sont peu fréquents.

## Les différents stades de vie

La plupart des tiques traversent quatre stades :

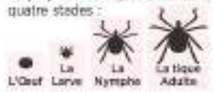


Une personne ou un animal de compagnie infecté ne peut pas transmettre la maladie à un humain.

Un animal de compagnie peut ramener des tiques infectées à la maison.

## La morsure :

- On la sent à peine.
- Les tiques se nourrissent en s'accrochant avec leurs dents à un animal.
- Pour se nourrir, la tique utilise un tube buccal muni d'une paire de couteaux.
- Certaines espèces produisent une substance ressemblant au ciment qui leur permet de rester bien collées à leur hôte.
- L'hôte ne sent rien puisque la salive de la tique contient une sorte de substance analgésique.
- La salive peut contenir la maladie qui sera transmise à l'hôte.
- Vorace, la tique peut mettre plusieurs jours et même plusieurs semaines à se nourrir. Une fois repue, la tique s'en va.

Les nymphes se nourrissent du sang des humains ou des animaux de compagnie qui ils transmettent leur bactérie.

**33 200** Nouveaux cas par an **en France**

Transmise par **les tiques ixodes ricinus**

Porteuses de la bactérie **borrélia**

MARS → OCT.

Forêts — Herbes hautes — Parc et Jardins

## Symptômes variables

*Phase 1 - 30 premiers jours*

*Phase 2 puis phase 3* premier mois à plusieurs années*

* symptômes aggravés et chroniques

## Préventions

**Pendant une activité en nature**

Porter des vêtements couvrants

Appliquer des répulsifs

**Après une activité en nature**

Inspecter le corps

Ôter l'insecte avec un tire-tique

## Traitement possibles

- antibiotiques
- antiparasitaires
- antifongiques

Pas de dépistage fiable à 100%

# Réglementation APICULTURE

**Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches qu'elles soient ou non sur la commune, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leur emplacement.**

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne : **(www.mesdemarches.agriculture.fr).**

Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI), il vous sera demandé.
Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois, un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.
La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

**Il est important de veiller à la bonne santé des abeilles.**

Les associations suivantes, **GDS Centres** et **GDS 45 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire des abeilles** ainsi que pour les démarches de déclaration *(si vous n'avez pas internet)*.

**GDS CENTRE**
4 rue Robert Mallet Stevens
36018 CHATEAUROUX
02 54 08 13 80
contact@gdscentre.fr

**GDS 45**
141 allée Marcel Lerouge
45770 SARAN
02 38 65 50 60
gdsloiret@wanadoo.fr